

Lettre de Paris : [1ère partie]

Autor(en): **Mahieux, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **64 (1976)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274409>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Page internationale

LETRE DE PARIS

Chère Madame,

J'ai contacté les différents groupes féministes de Paris et me suis informée de leurs activités qui sont nombreuses quoique souvent limitées par des questions de budget. C'est notamment le cas du GLIFE (Groupe de Liaison et d'Information Femmes et Enfants), géré par un collectif de femmes et qui propose un large éventail de services : Accueil, Cafétéria, Bibliothèque féministe, Bulletin d'Informations, Service juridique, Atelier de travail artisanal pour femmes et enfants, Diffusion Vidéo, vente de disques, journaux et revues féministes. Ce groupement, créé depuis janvier 75, doit actuellement faire face à un déficit important et menace pour cette raison de disparaître. Par ailleurs, les ateliers de travail manuel ont dû depuis quelque temps déjà fermer leurs portes : les parents, en vertu de quelque obscur préjugé antiféministe en interdisaient l'accès à leurs enfants.

Heureusement, le Service juridique est, lui, très actif. Des avocates reçoivent chaque semaine celles qui auraient besoin d'une aide ou d'un conseil en matière de droit.

La Salle de Réunions où s'organisent de fréquentes rencontres, des conférences et des débats, connaît, elle aussi, un réel succès. Les femmes y viennent, comme également à la Cafétéria, avec un évident besoin de parler de leurs problèmes et de sortir de leur isolement. En ce sens, le centre a une action très bénéfique et joue le rôle, pour beaucoup d'entre elles, de second foyer. Il s'occupe de loger celles qui arrivent de province ou de l'étranger, de leur faire rencontrer d'autres femmes, quelquefois de leur trouver du travail. Malheureusement, il est encore très difficile d'y faire venir les femmes des milieux ouvriers qui, indépendamment des tâches multiples qui leur incombent, s'en voient interdire l'accès par leur mari.

Le centre publie un bulletin mensuel, « Femmes Informations » qui a pour objectif principal de diffuser des avis rapides concernant la vie des groupes féministes et les différentes manifestations organisées par eux.

Dans le même ordre d'activités, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec Monique Dagens, organisatrice d'un « Club interclubs » regroupant toutes les associations féminines de la Région parisienne et assurant entre

elles une certaine cohésion. Elle s'occupe également de former des animatrices et de faire prendre conscience aux adhérentes des groupes de plus en plus nombreux qu'elle s'efforce de créer, de leur potentiel d'action pour l'amélioration de la condition féminine.

En tête des journaux que j'ai été amenée à consulter (entre autres les « Nouvelles Féministes », publiées par Simone de Beauvoir, « Le Torchon brûle », réalisé par un groupe féministe de Rouen, « Les Femmes s'entendent », etc.), il m'a paru important de signaler la parution mensuelle du « Quotidien des Femmes » qui réalise une mise au point intéressante des problèmes féministes de tous les pays. Ce journal est réalisé par l'équipe de la Librairie des Femmes, rue des Saints-Pères, à Paris. Les articles m'y ont semblé très complets et posent d'une façon exhaustive et claire les problèmes cruciaux que sont pour toutes les femmes, le racisme, le viol, la prostitution (avec dans les numéros de novembre un compte rendu des Assises nationales de la Prostitution tenues à la salle de la Mutualité le 18 novembre dernier). Il annonce par ailleurs, le calendrier des réunions féministes de chaque mois. Les sujets traités en novembre étaient les suivants :

« Y a-t-il une spécificité de l'écriture féminine ? »
« L'avortement, la prostitution, où en sommes-nous ? »

« Lutte des Femmes ou Féminisme » (Débat dirigé par Benoîte Groult et rediffusé à la radio sur France-Culture le 9 décembre dernier).

D'autres journaux, beaucoup plus politisés, soulèvent d'importants problèmes sociaux en France et dans les autres pays, notamment ceux du tiers monde. Signalons « Femmes travailleuses en lutte » avec un numéro spécial sur le divorce (juin 75) et qui a organisé durant le dernier week-end un grand meeting à Nanterre sur les termes et les conséquences de la « Nouvelle Loi Lecanuet » qui est entrée en vigueur le 1er janvier dernier.

Les tournures de phrases de ce journal lui font malheureusement du tort par leur aspect légèrement excessif qui lui a porté la critique formulée, justes par beaucoup d'autres points. On ressasse « l'esclavage domestique de la femme », « objet sexuel ou de consommation pour l'homme », on

redéfinit la moralité bourgeoise : « c'est de vivre toute sa vie avec un même individu. La rupture de ce lien doit être sanctionnée, entravée » (sic). On confond enfin trop souvent lutte des classes et féminisme et aucun des deux n'y trouve son compte.

Il est vrai que la nouvelle loi sur le divorce n'apportera sans doute pas les changements importants qu'on en attendait, mais il faut la considérer comme une étape avant d'autres réformes. Il semble encore prématuré de revendiquer dès maintenant un divorce libre et gratuit qui pourrait, en cas de consentement mutuel, être validé par une simple déclaration à la Mairie. Les Français sont conservateurs et n'accepteraient pas actuellement de faire d'une institution aussi solide que le mariage une forme de concubinage légalisé dont les enfants seraient les premières victimes. En outre, ce refus susciterait en eux une méfiance accrue à l'égard de celles qui prétendraient s'attaquer aux structures de base de notre actuelle société. Il n'est pas encore « naturel » pour une femme de vivre seule, et dans la pensée des gens « normaux », cela cache quelque chose. On voit en elle une « gouine ou une pétroleuse », de toute façon, elle inquiète. Il faudrait donc en bonne politique qu'elle essaie avant tout de rassurer et de se créer un statut particulier dans l'esprit des gens avant de le revendiquer sur le plan officiel et légal.

Signalons encore dans la lignée des journaux féministes très politisés, le « Courrier de Solidarité » publié par le Comité de défense des prisonnières politiques du Chili et la « Voix des Femmes », satirico-agressive.

En ce qui concerne la contraception et l'avortement, les Editions des Femmes ont publié en 1973 sous le titre « L'alternative », un cahier contenant leurs principales revendications. Il expose de façon assez complète le contenu de la nouvelle loi, la question du réformisme, celle de la gratuité et la réaction du MLP à la publication du manuel du GIS (Groupe d'Information Santé) par de jeunes médecins, intitulé « Oui, nous avortons ». Ce manuel, outre des illustrations inutilement pornographiques, se voit reprocher son « aspect technique et triomphaliste » et son « manque d'engagement politique » (!) On peut peut-être effectivement lui reprocher d'avoir été rédigé en grande partie par des hommes, mais comment peut-on accuser des médecins de poursuivre une lutte qui ne soit pas politique ? Lorsque je lis que ces messieurs ont commis l'erreur de ne faire dans leur manuel « aucune analyse de l'oppression de la femme dans la sexualité dominante » ou de ne pas « poser l'avortement comme un moment de la lutte des femmes » ou encore de ne pas faire état de la « fonction de la maternité dans la société capitaliste », personnellement, je m'en félicite, mais cela permet de mieux comprendre l'agacement que peuvent susciter dans les milieux masculins de telles puérilités.

Dans le même esprit — plus mesuré — signalons encore les « cahiers du GRIF » (Groupe de Recherches et d'Informations Féministes) qui rassemblent sur un thème proposé des opinions de femmes de toutes tendances, des anecdotes, des conseils, des adresses. Le résultat est vivant et utile et la bibliographie qui accompagne chaque numéro permet de se tenir au courant de la parution des dernières publications féministes.

Voici quelques-uns des sujets traités jusqu'à présent :

- « Faire le ménage, c'est travailler » (No 2, février 74).
- « L'insécurité sociale des Femmes » (No 4, octobre 74).
- « Les femmes font la fête, font la grève » (No 5, décembre 74).
- « Des femmes accusent l'Eglise » (No 8, septembre 75).

(A suivre.)

Voilà en quelques lignes un aperçu de mes récentes investigations. C'est un peu long mais j'espère que vous y trouverez tout de même des indications intéressantes pour votre prochain numéro.

A très bientôt donc, avec toute ma sympathie.

F. Mahieuz.

DOREEN GAINSFORD, courageuse militante anglaise

« La sécurité ne s'obtient pas par l'érection de barricades, mais par l'ouverture des portes. » (Président Kekkonen, Finlande, Helsinki, le 3 juillet 1973.)

Cette fois-ci, avec Mme Doreen Gainsford, il faut aller au-delà de l'année de la femme, au-delà des droits concernant seulement les femmes. En fait, Mme Gainsford s'élève contre toutes les injustices qui existent dans notre monde, où le droit à une vie libre et décente n'est réservé qu'à une minorité. Pourtant rien ne laisserait prévoir, en face de cette jeune femme blonde, mince et élégante, très « public relation » (son ancienne profession) d'apparence, des préoccupations vitales, des actions efficaces, dont certaines ont déjà sauvé plusieurs personnes. Car Doreen Gainsford est engagée à double titre : d'abord en tant que femme, ensuite en tant que Juive. Lors de son passage à Genève pendant la « Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe », Mme Gainsford était à la tête d'une délégation de femmes venues de onze pays d'Europe, représentant des Organisations pour les Juifs de l'Union Soviétique ; voici comment tout a commencé...

— Comment en êtes-vous venue à vous intéresser au sort, fort peu enviable comme on le sait déjà, des Juifs d'URSS ?

— Tout a commencé par un entre-filet publié dans le « Times », où il était annoncé qu'une jeune femme juive, Sylva Zalmanson, était détenue déjà depuis plusieurs années dans une prison d'URSS alors qu'elle n'avait rien fait. Très vite, j'ai trouvé plusieurs personnes qui ont accepté de faire une manifestation devant l'Ambassade d'URSS à Londres.

Aussitôt la radio et la télévision nous ont apporté leur soutien spontané et devant l'ampleur d'une telle affaire, nous apprenions que peu de temps après Sylva était libérée.

— On peut dire que vous n'avez pas manqué de cran. Il est vrai que l'Angleterre a la réputation d'être très large d'idée. Et par la suite, votre engagement étant amorcé, qu'avez-vous fait ?

— En regardant un peu autour de moi, je me suis rendu compte du nombre d'injustices sociales, là à ma porte ; que ce soit les Indiens avec leur passeport « British Citizen », les autres minorités, pauvres pour la plupart. Nous nous sommes intéressés aussi à elles. Car pour moi, d'aider les Juifs, c'est très bien, mais défendre les êtres humains en général, c'est là le vrai devoir de chacun de nous. Et toutes les femmes qui travaillent avec moi sont de mon avis : il y a déjà tant de barrières entre les peuples, pourquoi en dresser d'autres au niveau des individus ?

— Revenons-en à votre engagement initial pour défendre les Juifs soviétiques. J'imagine que vous devez vous heurter à des difficultés insurmontables : distances, langues, régime politique, etc. ?

— Oui, c'est vrai, mais en Russie, par des réseaux secrets, nous parvenons à recevoir des informations précises, des chiffres, des photos. Il nous semble moins de parler d'Europe Unie, de Droits de l'Homme si de telles discriminations continuent à être tolérées par les autres pays. J'ai par exemple ici une liste de prisonniers de conscience israéliètes et soviétiques où les peines vont en moyenne de trois ans à quinze ans. Que leur reproche-t-on : essentiellement leur religion, c'est tout. Car il faut dire qu'en URSS les passeports sont obligatoires pour se déplacer à l'intérieur du pays, et cela pour tout le monde, mais le fait d'être Juif ne donne pas droit à un passeport de citoyen soviétique, puisque pour l'Etat communiste, être Juif c'est être étranger.

— Pouvez-vous nous dire quelles sont les demandes urgentes faites par les Juifs soviétiques, puisque ce sont ces demandes même qui justifient votre présence à Genève ?

— Il est évident qu'à mon arrivée, j'ai tenté d'entrer en contact avec l'ambassadeur de l'URSS auprès de l'ONU. Je n'ai obtenu que son secrétaire qui, après connaissance de ma requête m'a dit que l'ambassadeur allait me rappeler. J'attends encore...

Voici donc ces demandes qui, pour nous Occidentaux libres, paraissent invraisemblables : La liberté pour tous les Juifs soviétiques de quitter l'Union Soviétique s'ils le désirent ; la libération des Juifs « prisonniers de conscience » ; l'arrêt de la persé-



Pendant la manifestation à Genève devant l'ancien immeuble du BIT. En bas, à droite, portant un long manteau noir, on aperçoit Madame Gainsford.

cution des candidats à l'émigration ; la permission d'exercer une vie culturelle et religieuse juive, et de communiquer avec d'autres communautés juives pour tous les Juifs désireux de rester en URSS ; l'arrêt de l'interception du courrier et des communications téléphoniques adressées aux Juifs de l'Union Soviétique. C'est tout pour l'instant, mais il faut reconnaître que ce sont là des libertés essentielles, et ne pas les accepter, c'est ignorer la Déclaration des Droits de l'Homme par ailleurs fort peu respectée dans d'autres pays que l'URSS.

— Pour illustrer cette liste de demandes légitimes, auriez-vous un ou deux exemples à nous donner de cas dont vous avez eu des échos ?

— Des exemples, je pourrais en donner des milliers. Un des plus frappants et même, disons-le, choquants, c'est lorsqu'une famille de cinq enfants est enfin reçue l'autorisation officielle de quitter l'URSS pour aller vivre en Israël, les autorités ont retenu de force l'une des filles, Dina Kazayev, âgée de 15 ans. Et comme sa photo se trouvait sur le visa de sortie de la mère, il a été fait une croix dessus, pour la faire « disparaître » (voir ci-contre la reproduction du visa en question).

Sur un plan plus général, citons le comportement des autorités soviétiques qui prétendent que l'émigration n'est pas illégale en Union Soviétique. Si 35 000 personnes ont été autorisées à émigrer en 1973, ce nombre est tombé à 20 000 en 1974, et sera inférieur en 1975. Pour diminuer le nombre des demandes de sortie, les autorités persécutent les candidats qui sont renvoyés de leur travail, et voient leur courrier et contacts téléphoniques interceptés. D'autre part, beaucoup sont détenus pendant de courtes périodes, les membres de leur famille font l'objet de campagne d'intimidation. Je crois que ces exemples suffisent à nous prouver l'intolérance de l'URSS envers ses habitants, quels qu'ils soient, car tous les prétextes sont bons : religions, opinions politiques, tendances artistiques, littéraires, etc...

— Vous faites partie de ces femmes engagées qui suivent avant tout leur conscience et leurs intérêts, hors des « secteurs » plus ou moins imposés par les hommes. Aussi, j'aimerais connaître votre attitude envers les groupes féminins et féministes, genre MLF ?

— Je pense que ces femmes font une grossière erreur en voulant rejeter les hommes ; au point où nous en sommes, avec tout ce qu'il y a encore à améliorer dans nos sociétés, une étroite collaboration entre les sexes est absolument nécessaire. Pourquoi chercher à ériger encore de nouvelles barrières alors que toute personne devrait s'attacher — en dehors des carcans sociaux, religieux, raciaux et autres, à vouloir comprendre les autres et à se faire comprendre elle-même. Le MLF, pour moi, c'est un dialogue de sourds ; c'est très dommage, les hommes et les femmes ont encore tant de choses à se dire !

Evelyn REY.

Au Conseil de l'Europe

DROITS ET SITUATION POLITIQUE DE LA FEMME

Dans son rapport, M. R. Fletcher, représentant du Royaume-Uni et soutenu par Mme Thatcher, chef du parti conservateur britannique, est d'avis « que les campagnes de promotion visant à contrecarrer les modes de pensées traditionnels et les attitudes individuelles ne sont pas suffisantes pour mettre fin à la discrimination fondée sur le sexe. LA LIBÉRATION DES FEMMES VIENDRA SURTOUT DE RÉFORMES PROFONDES POUR LESQUELLES HOMMES ET FEMMES COMBATTRONT ENSEMBLE, capables de modifier radicalement la structure même des sociétés capitalistes : une nouvelle organisation du travail et de la production, un accroissement des dépenses publiques pour la santé et les services sociaux, des équipements spéciaux pour les femmes qui travaillent, etc... » (Doc 3643 Conseil de l'Europe, Strasbourg - 1975.)

LA CEE ET... L'ÉGALITÉ (?)

La CEE a formellement adhéré au principe de l'égalité de traitement et de salaire. Une enquête faite récemment parmi 1 400 employées de l'administration de la CEE à Bruxelles montre que le principe n'est, en fait, pas appliqué. Comme ailleurs, les hommes prennent les décisions et les femmes tapent à la machine, répondent au téléphone et font le café.

55% des femmes se plaignent d'avoir des positions inférieures à leurs qualifications (ainsi, des traductrices ou interprètes diplômées sont engagées comme secrétaires), sans chances d'avancement. Il y a une douzaine de femmes seulement parmi les 750 postes de direction ; 139 seulement sont dans la classe A de traitement ; en revanche, il y en a 2 251, contre 475 hommes, dans la classe C.

Bien que la moitié d'entre elles soient mariées et avec enfants, 90% de celles qui ont répondu à l'enquête déclarent vouloir continuer à travailler par intérêt et pour assurer leur indépendance. Deux tiers d'entre elles aimeraient accéder à des positions avec plus de responsabilités.

(D'après « Die Tat », 4 décembre 1975.)